



# COMMISSION REVISION DES TEXTES PROCES-VERBAL

REUNION PAR E-MAIL du 7 SEPTEMBRE 2022

**Présents :** MM. BUREAU Jean-Jack, COUTANT Nicolas, TERCIER Pierre.

**Secrétaire de séance :** M. Fabrice DURAND (Directeur Administratif).

La Commission étudie les propositions de modifications réglementaires qui seront mis à l'ordre du jour de la réunion du Bureau du Comité de direction du 08 septembre.

## 1- PROPOSITION DE MODIFICATION DES REGLEMENTS JEUNES MASCULINS

<i>Textes actuels</i>	<i>Textes modifiés</i>
<p style="text-align: center;"><b>REGLEMENT DU CHAMPIONNAT U13 DISTRICT</b></p> <p><b>Article 1 : ORGANISATION ET DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS</b></p> <p>Si le nombre d'équipes engagées le permet, la seconde phase se déroulera comme suit. Sinon, la Commission Sportive se réserve le droit de proposer une autre formule de championnat en concertation avec la Commission Jeunes et Technique. Cette autre formule sera validée par le Comité de direction.</p> <p><b>1.1 - Première Phase (Brassage)</b> Il est organisé en 3 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Brassage Elite</b></li></ul> <p>o Engagement sur fiche de candidature de la part des clubs (Une équipe</p>	<p style="text-align: center;"><b>REGLEMENT DU CHAMPIONNAT U13 DISTRICT</b></p> <p><b>Article 1 : ORGANISATION ET DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS</b></p> <p>Si le nombre d'équipes engagées le permet, la seconde phase se déroulera comme suit. Sinon, la Commission Sportive se réserve le droit de proposer une autre formule de championnat en concertation avec la Commission Jeunes et Technique. Cette autre formule sera validée par le Comité de direction.</p> <p><b>1.1 - Première Phase (Brassage)</b> Il est organisé en 3 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Brassage Elite</b></li></ul> <p>o Engagement sur fiche de candidature de la part des clubs (Une équipe</p>

par club au maximum).

- o Deux poules de 8 équipes **maximum** seront créées pour le brassage Elite.

- **Brassage Masse 1**
  - o Engagement libre de la part des clubs (Une équipe par club au maximum).
  - o **Trois poules de 8 équipes maximum seront créées**
  - o **Matches allers simples**
- **Brassage Masse 2**
  - o Engagement libre de la part des clubs
  - o **X poules de 8 équipes maximum seront créées**
  - o **Matches allers simples**

1.2 - Deuxième Phase (Championnats par niveau)

- **Championnat « D1 »**
  - o A l'issue de la phase de brassage Elite, la Commission Sportive reconstitue **trois** poules de 6 équipes **maximum**, intégrant **les meilleures équipes du Brassage Elite et les meilleures équipes issues du brassage Masse 1 départagés au coefficient sportif.**
  - o Ces équipes se rencontrent en matchs aller-retour.
- **Championnats D2 et D3**
  - o A l'issue de la phase de brassage Masse 1 et 2, la Commission Sportive reconstitue des poules de 6 équipes **maximum** composées d'équipes classées selon leur position au classement, et en respectant une certaine unité géographique.
  - o Ces équipes se rencontrent en matchs aller-retour.

D2 :

- **4 poules de 6 équipes maximum composée du reste des équipes non retenues en D1 et des meilleures équipes de Masse 1 départagés en fonction des résultats de la première phase.**

D3 :

- **X poules de 6 équipes maximum composées du reste des équipes non retenues en D2 et des équipes nouvellement inscrites.**

par club au maximum).

- o Deux poules de **10** équipes **maximum** seront créées pour le brassage Elite.

- **Brassage Masse 1**
  - o Engagement libre de la part des clubs (Une équipe par club au maximum).
  - o **Trois poules de 8 équipes maximum seront créées**
  - o **Matches allers simples**
- **Brassage Masse 2**
  - o Engagement libre de la part des clubs
  - o **X poules de 8 équipes maximum seront créées**
  - o **Matches allers simples**

1.2 - Deuxième Phase (Championnats par niveau)

- **Championnat « D1 »**
  - o A l'issue de la phase de brassage Elite, la Commission Sportive reconstitue **trois** poules de 6 équipes **maximum**, intégrant **les meilleures équipes du Brassage Elite et les meilleures équipes issues du brassage Masse 1 départagés au coefficient sportif.**
  - o Ces équipes se rencontrent en matchs aller-retour.
- **Championnats D2 et D3**
  - o A l'issue de la phase de brassage Masse 1 et 2, la Commission Sportive reconstitue des poules de 6 équipes **maximum** composées d'équipes classées selon leur position au classement, et en respectant une certaine unité géographique.
  - o Ces équipes se rencontrent en matchs aller-retour.

D2 :

- **4 poules de 6 équipes maximum composée du reste des équipes non retenues en D1 et des meilleures équipes de Masse 1 départagés en fonction des résultats de la première phase.**

D3 :

- **X poules de 6 équipes maximum composées du reste des équipes non retenues en D2 et des équipes nouvellement inscrites.**

### 1.3 - Arbitres assistants par les joueurs

- Sur chaque match officiel, chaque club désigne deux à quatre juges arbitres assistants qui officieront chacun un quart de match ou une mi-temps. Ils seront sous l'autorité de l'arbitre et ne seront pas inscrit sur la FMI.
- Seul un dirigeant ou un joueur de plus de 15 ans doit être inscrit comme « arbitre assistant 1 ou 2 » sur la FMI.
- Tous les joueurs des effectifs U13 des clubs doivent officier à tour de rôle sur les matchs de compétition officielle au cours de la saison. Si une équipe se présente à moins de 10 joueurs, il n'y aura pas d'arbitre assistant U13.

### Article 2 : SPECIFICITES DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U13, U12, U11 (3 maxi)
Pratique	8 x 8
Aire de jeu	Demi-Terrain foot à 11
Temps de jeu	2 x 30 min
Ballon	Taille n°4

### 2.1 - Encadrement

Une équipe est obligatoirement accompagnée et encadrée par un dirigeant licencié et non suspendu. Son nom doit figurer sur la feuille de match.

### 2.2 7 : Dispositions particulières

Le Bureau du Département « Jeunes et Technique » se réserve le droit, en fonction de l'inégalité quantitative du nombre d'équipes inscrites en Masse 1 et Masse 2 de ne constituer qu'un seul brassage Masse.

### 1.3 - Arbitres assistants par les joueurs

- Sur chaque match officiel, chaque club désigne deux à quatre juges arbitres assistants qui officieront chacun un quart de match ou une mi-temps. Ils seront sous l'autorité de l'arbitre et ne seront pas inscrit sur la FMI.
- Seul un dirigeant ou un joueur de plus de 15 ans doit être inscrit comme « arbitre assistant 1 ou 2 » sur la FMI.
- Tous les joueurs des effectifs U13 des clubs doivent officier à tour de rôle sur les matchs de compétition officielle au cours de la saison. Si une équipe se présente à moins de 10 joueurs, il n'y aura pas d'arbitre assistant U13.

### Article 2 : SPECIFICITES DES CHAMPIONNATS

Licenciés	U13, U12, U11 (3 maxi)
Pratique	8 x 8
Aire de jeu	Demi-Terrain foot à 11
Temps de jeu	2 x 30 min
Ballon	Taille n°4

### 2.1 - Encadrement

Une équipe est obligatoirement accompagnée et encadrée par un dirigeant licencié et non suspendu. Son nom doit figurer sur la feuille de match.

### 2.2 7 : Dispositions particulières

Le Bureau du Département « Jeunes et Technique » se réserve le droit, en fonction de l'inégalité quantitative du nombre d'équipes inscrites en Masse 1 et Masse 2 de ne constituer qu'un seul brassage Masse.

### Article 3 – ACCESSIONS ET DESCENTES

- Brassage Elite
  - ⊖ Accessions possibles en U13 R2 sur volontariat des clubs.

### Article 4 – HORAIRES DES RENCONTRES

Les jours et horaires des matches U13 sont établis en début de saison (ou au début des phases) par les commissions compétentes qui tiendront compte des propositions des clubs relatives à l'occupation de leurs terrains.

Les rencontres se déroulent généralement le samedi.

### REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS U15 à 11 DISTRICT

#### Article 1 : ORGANISATION ET DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS

Si le nombre d'équipes engagées le permet, la seconde phase se déroulera comme suit. Sinon, la Commission Sportive se réserve le droit de proposer une autre formule de championnat en concertation avec la Commission Jeunes et Technique. Cette autre formule sera validée par le Comité de direction.

#### 1.1 Première Phase (Brassage)

Il est organisé en 2 niveaux :

- Matches allers simples
- **Brassage Elite**
  - o 2 poules de 8 équipes **maximum**. Engagement sur Foot Club, accompagné d'une fiche de candidature (une seule équipe par club).
- **Brassage Masse**
  - o Engagement libre de la part des clubs. X poules de 8 équipes maximum.

#### 1.2 Deuxième phase (championnats par niveau)

- Matches allers -retour

### Article 3 – ACCESSIONS ET DESCENTES

- Brassage Elite
  - ⊖ Accessions possibles en U13 R2 sur volontariat des clubs.

### Article 4 – HORAIRES DES RENCONTRES

Les jours et horaires des matches U13 sont établis en début de saison (ou au début des phases) par les commissions compétentes qui tiendront compte des propositions des clubs relatives à l'occupation de leurs terrains.

Les rencontres se déroulent généralement le samedi.

### REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS U15 à 11 DISTRICT

#### Article 1 : ORGANISATION ET DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS

Si le nombre d'équipes engagées le permet, la seconde phase se déroulera comme suit. Sinon, la Commission Sportive se réserve le droit de proposer une autre formule de championnat en concertation avec la Commission Jeunes et Technique. Cette autre formule sera validée par le Comité de direction.

#### 1.1 Première Phase (Brassage)

Il est organisé en 2 niveaux :

- Matches allers simples
- **Brassage Elite**
  - o 3 poules de 8 équipes **maximum**. Engagement sur Foot Club, accompagné d'une fiche de candidature (une seule équipe par club).
- **Brassage Masse**
  - o Engagement libre de la part des clubs. X poules de 8 équipes maximum.

#### 1.2 Deuxième phase (championnats par niveau)

- Matches allers -retour

• **D1**

o Une poule de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> de chaque poule **Elite**).

• **D2**

o **Deux** poules 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite et Masse (5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de chaque poule de brassage Elite ainsi que les **meilleures** équipes du brassage Masse déterminées selon les modalités définies par la commission sportive et par le bureau du Département « Jeunes et Technique » quand le nombre de poules de brassage Masse sera connu).

• **D3**

o X poules de 6 équipes **maximum** composées du reste des équipes non retenues **en D1 et D2 et** des équipes nouvellement inscrites.

**Article 2 – SPECIFICITES DES CHAMPIONNATS**

Licenciés	U15, U14, U13 (3 maxi)
Pratique	11 x 11
Aire de jeu	Terrain foot à 11
Temps de jeu	2 x 40 min
Ballon	Taille n°5

**2.1 Encadrement**

Une équipe est obligatoirement accompagnée et encadrée par un dirigeant licencié et non suspendu. Son nom doit figurer sur la feuille de match.

**Article 3 – ACCESSIONS ET DESCENTES**

• **D1**

o **2** poules de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite (~~1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> de chaque poule Elite~~).

• **D2**

o **Deux ou Trois** poules de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite et Masse (~~5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> de chaque poule de brassage Elite ainsi que les meilleures équipes du brassage Masse~~ déterminées selon les modalités définies par la commission sportive et par le bureau du Département « Jeunes et Technique » quand le nombre de poules de brassage Masse sera connu.

• **D3**

o X poules de 6 équipes **maximum** composées du reste des équipes non retenues ~~en D1 et D2 et~~ des équipes nouvellement inscrites.

**Article 2 – SPECIFICITES DES CHAMPIONNATS**

Licenciés	U15, U14, U13 (3 maxi)
Pratique	11 x 11
Aire de jeu	Terrain foot à 11
Temps de jeu	2 x 40 min
Ballon	Taille n°5

**2.1 Encadrement**

Une équipe est obligatoirement accompagnée et encadrée par un dirigeant licencié et non suspendu. Son nom doit figurer sur la feuille de match.

**Article 3 – ACCESSIONS ET DESCENTES**

- **Première Phase (Brassage)**
  - 2 accessions prévues en U15 R2 (1er de chaque poule).
- **Deuxième Phase – Première division**
  - Il n'y a pas d'accession prévue au terme de la saison au niveau régional.

#### **Article 4 – HORAIRES DES RENCONTRES**

Les jours et horaires des matches U15 sont établis en début de saison (ou au début des phases) par les commissions compétentes qui tiendront compte des propositions des clubs relatives à l'occupation de leurs terrains.

Les rencontres se déroulent généralement le samedi.

#### **Article 5 – RECOMPENSES**

A l'issue de la saison, les clubs terminant premiers de leur poule 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> division se verront remettre une coupe.

### **REGLEMENT DES CHAMPIONNATS - U18 DISTRICT**

#### **Article 1 : ORGANISATION DES CHAMPIONNATS**

Il est organisé en 2 niveaux

**Si le nombre d'équipes engagées le permet, la seconde phase se déroulera comme suit. Sinon, la Commission Sportive se réserve le droit de proposer une autre formule de championnat en concertation avec la Commission Jeunes et Technique. Cette autre formule sera validée par le Comité de direction.**

- **Première Phase (Brassage)**
  - 2 accessions prévues en U15 R2 (triangulaire organisée entre les premiers de chaque poule).
- **Deuxième Phase – Première division**
  - Il n'y a pas d'accession prévue au terme de la saison au niveau régional.

#### **Article 4 – HORAIRES DES RENCONTRES**

Les jours et horaires des matches U15 sont établis en début de saison (ou au début des phases) par les commissions compétentes qui tiendront compte des propositions des clubs relatives à l'occupation de leurs terrains.

Les rencontres se déroulent généralement le samedi.

#### **Article 5 – RECOMPENSES**

A l'issue de la saison, les clubs terminant premiers de leur poule 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> division se verront remettre une coupe.

### **REGLEMENT DES CHAMPIONNATS - U18 DISTRICT**

#### **Article 1 : ORGANISATION DES CHAMPIONNATS**

Il est organisé en 2 niveaux

**Si le nombre d'équipes engagées le permet, la seconde phase se déroulera comme suit. Sinon, la Commission Sportive se réserve le droit de proposer une autre formule de championnat en concertation avec la Commission Jeunes et Technique. Cette autre formule sera validée par le Comité de direction.**

### 1.1 Première Phase (Brassage)

- **Brassage Elite**

o Engagement sur candidature de la part des clubs (une seule équipe par club). **1** poules de 8 équipes maximum.

- **Brassage Masse**

o Engagement libre de la part des clubs.

- **Matchs allers simples**

o Poules de 8 équipes maximum.

### 1.2 - Deuxième phase (championnats par niveau)

- **Matchs allers retour**

- **Championnat bi-départemental**

o Une poule de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage

Elite (3 clubs de l'Indre et Loire, **3 premiers** de la poule de brassage Elite et 3 clubs du Loir et Cher).

- **D1**

o Une poule de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite (**meilleures équipes Elite suivantes n'accédant pas au championnat bi-départemental excepté le dernier + les meilleures équipes Masse**).

- **D2**

X poules de 6 équipes maximum en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite et Masse (**dernier du brassage Elite non retenu en D1** ainsi que les équipes du brassage Masse). **Les nouvelles équipes créées en cours de saison se rajoutent à ce championnat.**

#### Article 2 – SPECIFICITES DES CHAMPIONNATS : Spécificités des championnats

Licenciés	U18, U17, U16 – <b>Aucun U19</b>
Pratique	11 x 11

### 1.1 Première Phase (Brassage)

- **Brassage Elite**

o Engagement sur candidature de la part des clubs (une seule équipe par club). **2** poules de 8 équipes maximum.

- **Brassage Masse**

o Engagement libre de la part des clubs.

- **Matchs allers simples**

o Poules de 8 équipes maximum.

### 1.2 - Deuxième phase (championnats par niveau)

- **Matchs allers retour**

- **Championnat bi-départemental**

o Une poule de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage

Elite (3 clubs de l'Indre et Loire, issus des poules de brassage Elite et 3 clubs du Loir et Cher).

- **D1**

o Une poule de 6 équipes en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite (**meilleures équipes Elite suivantes n'accédant pas au championnat bi-départemental excepté le dernier + les meilleures équipes Masse**).

- **D2**

X poules de 6 équipes maximum en fonction des résultats de la première phase de brassage Elite et Masse (~~dernier du brassage Elite non retenu en D1~~ ainsi que les équipes du brassage Masse). **Les nouvelles équipes créées en cours de saison se rajoutent à ce championnat.**

#### Article 2 – SPECIFICITES DES CHAMPIONNATS : Spécificités des championnats

Licenciés	U18, U17, U16 – <b>Aucun U19</b>
Pratique	11 x 11

Aire de jeu	Terrain foot à 11
Temps de jeu	2 x 45 min
Ballon	Taille n°5

### 2.1 Encadrement

Une équipe est obligatoirement accompagnée et encadrée par un dirigeant licencié et non suspendu. Son nom doit figurer sur la feuille de match.

### Article 3 – Réserve

### Article 4 – HORAIRES DES RENCONTRES

Les jours et horaires des matches U18 sont établis en début de saison (ou au début des phases) par les commissions compétentes qui tiendront compte des propositions des clubs relatives à l'occupation de leurs terrains.

Les rencontres se déroulent généralement le samedi.

### Article 5 – RECOMPENSES

A l'issue de la saison, les clubs terminant premiers de leur poule 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> division se verront remettre une coupe.

Aire de jeu	Terrain foot à 11
Temps de jeu	2 x 45 min
Ballon	Taille n°5

### 2.1 Encadrement

Une équipe est obligatoirement accompagnée et encadrée par un dirigeant licencié et non suspendu. Son nom doit figurer sur la feuille de match.

### Article 3 – Réserve

### Article 4 – HORAIRES DES RENCONTRES

Les jours et horaires des matches U18 sont établis en début de saison (ou au début des phases) par les commissions compétentes qui tiendront compte des propositions des clubs relatives à l'occupation de leurs terrains.

Les rencontres se déroulent généralement le samedi.

### Article 5 – RECOMPENSES

A l'issue de la saison, les clubs terminant premiers de leur poule 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> division se verront remettre une coupe.

**Origine** : Commission Jeunes et technique

**Motivations** : suite à la réclamation de plusieurs clubs retardataires dans les candidatures U13 et U15 Elite, la Commission souhaite élargir le nombre de clubs engagés dans la première phase Elite

**Avis de la C.D.R.T.** : Avis favorable.

**Nicolas COUTANT**

**Secrétaire de séance**